



Pour citer cet article :

**Michard (Henri), Selosse (Jacques), *La délinquance des jeunes en groupe*, Enquêtes et Recherches, Vaucresson, 1963, pp. 9-15.**



L'attention de l'opinion publique est attirée depuis plusieurs années sur des groupes de jeunes qui se manifestent par des excentricités, des désordres, des comportements plus ou moins répréhensibles, troublant l'ordre public. Cette turbulence collective comporte inévitablement des actes contraires à la loi : vandalisme, chahutages, offenses à la morale, violences et agressions ; elle peut conduire à une délinquance plus grave, plus caractérisée.

Le phénomène a été constaté dans beaucoup de pays. Le cinéma dans une série de films dont certains sont devenus des classiques, l'a universalisé ; la presse, en lui consacrant de nombreux articles, et souvent à « la une », a sensibilisé l'opinion à un problème qu'elle identifie à la fois à la délinquance et au mal de la jeunesse.

Nul n'ignore l'importance prise par les « gangs » de jeunes qui sévissent dans les grandes villes des États-Unis. En Europe, des groupes moins organisés et beaucoup moins engagés dans la délinquance, sont apparus successivement dans divers pays. La presse a décrit leurs manifestations et typifié les personnages qui les composent par une appellation évocatrice : « halbstarken », « teddy-boy », « blouson-noir ».

C'est l'Allemagne qui ouvre la marche en 1955 avec les explosions de violence de ses « halbstarken-kravalle » qui, partis de Berlin-Ouest, s'étendent de ville en ville ; les « teddy-boys » se manifestent en Angleterre dès l'été 1956 ; les « skunafolke » suédois sont célèbres depuis l'émeute de la Saint-Sylvestre 1956 à Stockholm ; les « hooligans » polonais, les « stiliague » russes, les « anderupen » danois, les « nozem » néerlandais, les « vitelloni » italiens, se signalent tour à tour à l'attention. En France, c'est au cours de l'été 1959 que l'on a eu les « blousons-noirs ».

L'objet de cette étude, consacrée à la délinquance en groupe — c'est la délinquance constatée que la statistique permet le mieux de mesurer — est de contribuer à une meilleure connaissance d'un phénomène dont il est fort malaisé de se faire une idée objective à travers la représentation globale, amplifiée, déformée par le mythe que la presse et les autres grands moyens d'information en ont donné. La délinquance des jeunes en groupe est perçue par chacun en fonction de sa réaction à l'évènement et de son système personnel de valeurs et chacun, recherchant sa signification, y voit tantôt une révolte contre l'ordre social établi, tantôt l'expression actuelle des conflits de générations, tantôt une crise de civilisation. Et l'on parle de « démission de la famille », de « faillite pédagogique », de « carence sociale » ; et l'on met en cause pêle-mêle la « massification technicienne », l'évolution physiologique perturbée, les dangers de la vie moderne, l'accélération de l'Histoire. On peut expliquer par l'opposition ou le désarroi de certains jeunes le problème de la jeunesse d'aujourd'hui.

Cette étude représente un effort pour dépasser les généralisations hâtives et les interprétations sommaires, pour mieux appréhender le phénomène dans sa réalité.

Par delà les manifestations à grand spectacle illustrées par la presse, d'autres, moins impressionnantes pour l'opinion inquiètent autant le spécialiste : les formes banales de la délinquance des jeunes en groupe semblent partout en augmentation. Et certains de se demander s'il n'existe pas une liaison entre cette poussée de délinquance organisée et la recrudescence de formes dangereuses de criminalité, tels les hold-up ; d'autres de craindre l'avènement en Europe d'une « Asphalt-Jungle » comme aux U.S.A.

En présence de telles tendances, il n'est rien de mieux que de décrire les faits d'une façon aussi vraie que possible. C'est ce que le Centre de Recherche de l'Education Surveillée à Vaucresson s'est efforcé de faire par divers travaux et enquêtes dont cet ouvrage présente la synthèse.

#### *Caractère et limite de l'étude*

Cette étude à dominante psycho-sociologique, *plus descriptive qu'explicative* est la synthèse effectuée à la suite de divers travaux et enquêtes conduits par le Centre de Formation et de Recherche de l'Education Surveillée de Vaucresson.

La première étape se situe en 1958. *En vue de* préparer le second « Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants » (congrès qui devait se tenir à Londres en août 1960), l'O.N.U. demanda un premier « sondage » sur les nouvelles formes de la délinquance juvénile. La réponse fut fournie en utilisant les rapports émanant d'un certain nombre de juges des enfants. Dans l'ensemble, la présence de bandes de jeunes est présentée comme un phénomène, non certes nouveau en soi, mais dont certains aspects sont jugés originaux.

Il se posait alors le problème de connaître, compte-tenu de cette impression générale des juges des enfants, l'importance réelle du phénomène. Ce souci se révéla être également celui d'autres institutions, puisqu'en 1959, le Conseil de l'Europe demandait à chaque pays un rapport sur la délinquance juvénile, qui comprenait une question relative au comportement délictuel ou asocial des jeunes agissant en groupe, et à l'évolution de cette forme de délinquance. Pour y répondre il fallait donc situer quantitativement le phénomène « délit en groupe » et son évolution.

On voit *immédiatement* ici qu'il y a décalage entre deux notions : l'une a trait aux bandes de jeunes, qu'elles conduisent ou non au délit ; l'autre part du délit pour remonter au groupe qui l'a commis. Pour le Centre de Vaucresson, il existait une seule possibilité d'appréhender le phénomène bande : le biais du délit en groupe. C'est cet aspect qui fait l'objet du rapport au Conseil de l'Europe. Mais il n'existe pas de critère objectif de la notion de « groupes » si ce n'est le nombre de participants à l'infraction : notion de délits « à plusieurs », c'est en se référant à cette notion que, pour répondre à la demande du Conseil de l'Europe une enquête-sondage fut effectuée dans 17 tribunaux pour enfants. Elle permit de connaître le

nombre moyen de mineurs par affaire, et la répartition des participants par catégories d'âge et de sexe.

En 1959, se situent « l'été des Blousons Noirs », et la campagne de presse qui l'orchestra. Ces faits donnaient un intérêt accru à l'essai de recherche objective commencé sur les groupes de jeunes délinquants.

Par ailleurs, la nécessité de préparer le Rapport français au Congrès de Londres conduisit le Centre de Vaucresson à organiser une enquête beaucoup plus extensive auprès des tribunaux pour enfants : en effet les éléments recueillis jusqu'alors ne permettaient pas de définir la réalité de cette forme nouvelle : le groupe délictuel. Cette troisième enquête, qui devait toucher un nombre beaucoup plus important de tribunaux, cherche toujours à appréhender le phénomène sous son aspect de délit en groupe. Mais il se pose alors un problème de définition : quand peut-on parler de « groupe » ? En fait, le seul critère objectif est le nombre, d'où la définition suivante : 3, *dont au moins un mineur* de moins de 18 ans (minorité pénale)... Cette définition très large permet de recueillir l'information la plus étendue. L'enquête est conçue en vue de permettre de saisir, lorsqu'on les trouve dans ce type de délit, les critères que l'on pense nécessaires à la définition du groupe : composition, origine, degré de structuration, organisation, type d'activité (délictuelle et non), de manière à approcher dans cet ensemble (délits à plusieurs) la notion de groupes de jeunes. Il est apparu que seules quelques observations (12% environ) concernent de vraies bandes, organisées et hiérarchisées. Mais cette enquête limite, comme les précédentes, son investigation aux groupes dont certains membres ont fait l'objet de poursuites judiciaires.

C'est afin d'élargir le champ d'investigation qu'une enquête auprès de tous les services de Police et de Gendarmerie est décidée. Elle a l'avantage de ne pas restreindre la définition des groupes à la notion de poursuite judiciaire : il suffit que l'attention de la police ait été attirée sur un comportement répréhensible commis à plusieurs pour qu'un rapport soit établi. Nous ne sommes plus au niveau de la sanction, mais au niveau le plus large possible de la détection. Les résultats obtenus sont très voisins de ceux de l'enquête extensive auprès des tribunaux pour enfants.

Parallèlement à ces diverses enquêtes, le Centre de Vaucresson a fait procéder à l'étude de *monographies* de quelques bandes de mineurs délinquants. Car il ne suffisait pas de quantifier et d'analyser globalement le phénomène, il fallait aussi en percer la dynamique intérieure, et chercher les facteurs explicatifs de ces regroupements de jeunes et de la délinquance dont ils se rendent coupables.

Par ailleurs, des contacts furent pris, à Paris, avec des Commissaires de diverses Brigades Territoriales de la Préfecture de Police, des Commissaires de la Brigade des Mineurs et des Commissaires de quartiers ; à Paris et en province, avec des éducateurs en milieu ouvert.

Dans le même temps, d'autres organismes ont étudié des problèmes analogues, en particulier les services de la Préfecture de Police et de la Police Judiciaire dont divers rapports furent communiqués au Centre de Vaucresson.

Tous ces renseignements, recueillis à peu près au même moment, se recourent et se complètent. Il a paru utile d'essayer d'en faire la synthèse pour apporter, sur le problème des groupes de jeunes délinquants, les résultats que constitue la confrontation entre des enquêtes statistiques et l'analyse d'exemples particuliers. Ainsi sont évitées les généralisations hâtives, aussi bien que la méconnaissance des cas originaux.

L'ouvrage a été composé de manière à ce que chaque chapitre constitue une étude particulière, centrée sur un thème principal, relativement autonome. Il en résulte sinon des redites à proprement parler, du moins le rappel de certaines des idées développées dans les autres chapitres et des références et renvois nombreux.

A la fin de chaque chapitre un résumé, ou plutôt un bref commentaire présente l'essentiel des conclusions qui s'en dégagent.

### *Methodologie*

L'enquête à laquelle le Centre de Formation et de Recherche de l'Education Surveillée s'est livrée sur les manifestations répréhensibles des jeunes en groupe a recherché surtout l'information objective.

Volontairement limité à une étude descriptive, le travail entrepris a évité de proposer une interprétation de cette forme de conduite collective avant d'en avoir analysé les données et précisé les composantes.

Appuyée sur une information statistique *extensive*, l'enquête permet de saisir les dimensions du phénomène, son étendue et ses variétés. L'analyse est restée très concrète. L'information n'a porté que sur une observation aisément vérifiable. Cette conception descriptive tient compte des exigences requises par toute étude conduite sur des groupes sociaux dans une perspective de « recherche intégrée » : nous entendons par là toute recherche appliquée conduite par le truchement d'organismes institutionnels utilisés à des fins de recensement objectif extensif et d'interventions contrôlées.

L'information statistique ainsi recueillie est unique. Elle permet de saisir les faits sociaux à plusieurs niveaux de perception et d'enregistrement. Le filtre policier et le filtre judiciaire d'un même phénomène délictuel se situent *en effet* à des seuils quantitatifs et qualitatifs différents : les statistiques policières sont plus globales et plus proches des faits incriminés ; la statistique judiciaire ne retient que les faits instruits ou jugés, après que ceux-ci aient déjà subi un tri au niveau des Parquets. C'est donc une autre expression donnée par le truchement institutionnel d'une même réalité sociale qui est livrée à l'observation. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a moins d'affaires de délinquance en bande jugées par les tribunaux que d'affaires de mineurs impliqués dans un acte de délinquance collective enregistrées par les services de Police. La nature des actes répréhensibles sera *également* différente suivant qu'on l'étudie au niveau du policier ou au niveau du magistrat et la structure des groupes impliqués dans les affaires poursuivies, sera notée comme plus hiérarchisée que celle des groupes de jeunes *simplement* appréhendés par la police.

L'enquête a couvert toute la France pendant les mois de juin et juillet 1960. Pour 17 départements, sur les 90, aucune information n'a été établie, soit que les services de Police et de Gendarmerie n'aient pas eu à connaître d'affaires répréhensibles commises à plusieurs, soit que la détection en ait été faite après la période considérée. On touche ici à une difficulté des enquêtes menées par la voie institutionnelle. Encore convient-il de souligner que, pour conduire des analyses de ce genre, c'est la seule source d'information utilisable : malgré les lacunes du filtre policier, celui-ci serre de plus près la réalité des conduites délictuelles que le filtre judiciaire par exemple. L'information ainsi recueillie, compte tenu de son étendue et de sa durée, possède une valeur supérieure à celle d'un sondage, seul moyen auquel avaient recours jusqu'à présent les études à caractère extensif ou les enquêtes régionales et locales, plus limitées.

Les informations commentées, rassemblées dans cet ouvrage, sont relatives aux mineurs et adolescents qui se livrent en groupes à des infractions ou à d'autres activités antisociales. Elles se proposent d'exposer les diverses formes prises par ces manifestations collectives car c'est une grossière erreur que de considérer celles-ci comme relevant d'un type unique : les rassemblements, nous le verrons, sont tantôt spontanés, tantôt concertés ; ils sont tantôt sans cohésion et formés au hasard des rencontres, tantôt composés et structurés avec une hiérarchie des positions et une complémentarité des rôles ; il s'agit tantôt d'émeutes épisodiques, tantôt d'activités spécifiques et permanentes. L'appellation commune et banalement admise de « Blousons Noirs » recouvre tous ces phénomènes et en dissimule la complexité. C'est parce qu'une certaine représentation symbolique s'est développée à partir de cette terminologie et a nourri une attitude globale à l'égard de la jeunesse « en général », que nous voudrions aboutir à une description moins littéraire et plus objective, moins faite de solidarité ou de désintéret, d'approbation ou de critique ; l'analyse dont nous présentons le compte-rendu se situe dans une perspective sociologique, voire psycho-sociologique. La jeunesse impliquée dans notre étude n'est considérée ni comme un mythe ni comme une idole, mais dans sa réalité démographique, dans sa virtualité agissante, dans sa quête d'une expression saisie au travers de comportements marginaux. Nous avons essayé d'en dépasser le « paraître » pour en approcher « l'être », appréhendé à travers quelques aspects de ses formes d'existence.

Les structures groupales impliquées par la participation de plusieurs jeunes dans une activité répréhensible oriente les recherches vers l'étude des milieux socio-culturels criminogènes.

### *Organisation de l'ouvrage*

Dans un premier temps (chap. I et II) ces structures groupales sont étudiées à partir de leurs aspects morphologiques. Avant d'analyser leurs aspects dynamiques, il est apparu en effet qu'une réflexion préalable sur leur origine devait aider à les définir. Elles se révèlent associées à un ensemble d'infrastructures sociales, démographiques et urbaines (chap. I). Des occasions favorables à la nais-

sance des groupes asociaux s'avèrent liées aux concentrations de population et au rythme de participation à une civilisation technicienne (chap. II). La description des groupes va préciser l'importance du « milieu inéluctable » au sens que De Greeff donne à l'expression. Les données écologiques (voisinage entre autres), l'origine familiale et les caractéristiques économiques vont définir les milieux géographique et historique qui interviennent dans la constitution des groupes.

Le groupe se présente comme un des éléments de l'espace et du temps des comportements expressifs de la jeunesse. Il est tout à la fois un terrain sur lequel l'adolescent prend appui et se développe et une réalité psycho-sociale, composant un ensemble significatif de l'univers des jeunes. C'est également un outil, un moyen d'action. Il se présente comme une forme sélective de socialisation qui rassemble une population d'âge et d'origine sociale homogènes.

La réunion des jeunes, quelque forme qu'elle prenne, fortuite, occasionnelle, semi-permanente ou permanente, peut s'effectuer soit autour des personnes, soit autour des activités proposées.

*Qui s'assemble dans ces structures groupales ?* Les caractéristiques sociologiques, psychologiques et biologiques de ceux qui participent à des activités délictuelles vont permettre de dégager une typologie d'une certaine jeunesse et de préciser les traits qui distinguent les délinquants isolés ou solitaires des délinquants en groupes (chap. III). Les chapitres IV et V sont consacrés à l'étude de l'organisation et des formes prises par les regroupements délictuels des jeunes. L'analyse des statuts et des rôles des participants introduit une présentation des systèmes de communication observés dans ces associations spontanées. Des sujets aux caractéristiques particulières vont cristalliser l'intérêt de leurs camarades, utiliser la disponibilité des uns, les prédispositions des autres. Le portrait des personnalités dominantes va permettre de mieux comprendre l'origine de l'autorité, du commandement accepté, plus rarement subi par les adolescents.

Ainsi les perspectives sociologiques sont complétées par des considérations psycho-sociologiques, dans la mesure même où des positions individuelles privilégiées peuvent être dégagées à partir de l'observation des conduites collectives. Ces observations, qui portent alors sur des individus plus que sur des associations, permettent d'établir une liaison entre des traits personnels et la relation des sujets avec le milieu extérieur, avec le monde adulte notamment.

*Pourquoi ces rassemblements ? Quelles fonctions ces assemblées assument-elles près des jeunes ?* Dans la mesure où les interprétations proposées mettent en cause des structures sociales, suggèrent une typologie de la population intéressée, caractérisent une phase dans l'évolution de la vie sociale des participants, les réponses à ces questions sont complexes.

Quelle est l'importance de la vie du groupe sur la socialisation des jeunes ? Dans quelle mesure les manifestations collectives répréhensibles, concertées ou fortuites, par le biais desquelles nous étudions cette vie collective, permettent-elles des observations généralisables ? C'est parce que nous pensons que ces phénomènes illustrent une situation tout à la fois antagoniste et restructurante, qui met en

relief non seulement ce que la socialisation a d'individuel mais également de collectif, que nous avons tenté de définir ce besoin de regroupement, et de donner une interprétation à ces conduites de ségrégations sélectives.

Certes, il n'est pas toujours aisé de distinguer parmi les facteurs « déclenchants » ce qui paraît propre aux individus et ce qui est tributaire du groupe. Aussi nous sommes-nous bornés à illustrer d'exemples les activités qui sont apparues comme devant être interprétées avec prudence (chap. VI). Mais au delà des infractions commises « à plusieurs » nous pouvons essayer de donner une signification à ces conduites collectives. Il est en effet possible de classer les associations de jeunes délinquants suivant la nature des délits qu'ils commettent et par le truchement de leurs comportements d'apprécier la nature des relations qu'ils établissent avec l'univers adulte (chap. VII).

Si les rassemblements des jeunes aident à définir la représentation d'un statut social de leurs membres, il est intéressant de situer la place et l'importance que jouent les adultes et les jeunes filles dans cette élaboration. Face à l'autonomie des adultes et à la signification biologique et culturelle donnée à la vie sexuelle, les membres des groupes vont confronter leurs besoins et leurs revendications. Les structures groupales affinitaires semblent ainsi intervenir sur l'équilibre physiologique (post pubertaire) comme sur l'équilibre psychologique et social des jeunes (chap. VIII).

Mais satisfont-elles à une fonction permanente, répondent-elles à un besoin défini ? Ou sont-elles des formes temporaires dans la maturation sociale des individus ? La comparaison entre les bandes de l'après-guerre et les bandes actuelles permet de constater une évolution dans la nature et dans la forme des groupes. Les activités délictuelles elles-mêmes se différencient (chap. IX). Dans quelle mesure les revendications exprimées par les groupes de jeunes ont-elles signification socio-culturelle ? C'est à cette question que sera consacrée la conclusion de l'ouvrage, tant il semble nécessaire de proposer une interprétation synthétique des conduites collectives et des besoins ressentis par la société adolescente.

Tout au long de cette incursion dans l'univers particulier des structures groupales des jeunes, notre essai d'interprétation s'en est tenu à dépouiller l'information recueillie. Celle-ci ne prétend nullement épuiser les points d'interrogation que nous avons soulevé à propos de ces manifestations collectives d'une catégorie d'âge de la population. Nous serions heureux si les spécialistes découvraient dans cette enquête matière à d'autres travaux.

VAUCRESSON, Janvier 1963.